



DEPARTEMENT DE L'OISE

ARRONDISSEMENT
DE CLERMONT

CANTON DE FROISSY

COMMUNE DE SAINTE EUSOYE

Adresse de la Mairie :

Impasse des Peupliers

60480 SAINTE EUSOYE

Tél : 09 66 87 71 73

Courriel : mairie.steusoye@wanadoo.fr

Site Internet : <http://www.sainte-eusoye.fr/>

Ouverture du secrétariat :

Jeudi : 18h00 à 19h30 permanence

COMMUNE DE SAINTE EUSOYE

COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance : **Ordinaire du Jeudi 7 Décembre 2023**

Présents : Monsieur Pierre DUGROSPREZ Maire
Madame Doryna FAUCILLE 1^{er} Adjoint
Monsieur Alexandre DUGROSPREZ 2^{ième} Adjoint
Monsieur Jean-Marie CRIGNON
Madame Sandrine AVENEL
Monsieur Hervé GEUDELIN
Madame Lucie MIGEON
Madame Cécile BOURGOIS
Madame Sergine MAILLOT
Monsieur Cédric MAILLARD

Présents invités :

Absents représentés :

Absent(e)s excusé(e)s : Monsieur Nicolas VERCRUYSSSE

Secrétaire de séance : Madame Doryna FAUCILLE

COMMUNE DE SAINTE EUSOYE

COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

1- Ouverture de la séance

Le quorum étant atteint, Monsieur DUGROSPREZ ouvre la séance n°5 du jeudi 7 décembre 2023 à 19h00, en remerciant les membres du conseil municipal présents.

2- Approbation du compte rendu de la dernière séance

Monsieur DUGROSPREZ rappelle que les comptes rendu des séances sont désormais envoyés avant le conseil municipal pour avis et validation.

↳ **Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité, paraphé et signé par les conseillers.**

3- Désignation du secrétaire

Madame Doryna FAUCILLE est nommée secrétaire de séance.

↳ **La proposition est approuvée à l'unanimité**

4- Déroulement de l'ordre du jour

4-2 Nomination Agent Recenseur

Monsieur le Maire indique que la commune va être recensée du 18 janvier au 17 février 2024. Pour cela, il y a lieu de recruter un agent recenseur. Madame Virginie COULON effectuera le recensement dans notre commune.

Le Conseil Municipal autorise le recrutement de Madame COULON et la délibération est approuvée à l'unanimité.

4-3 Paniers des anciens

Monsieur le Maire indique que cette année les paniers seront distribués aux personnes de plus de 65 ans le samedi 13 décembre matin. 12 paniers aux couples et 18 aux personnes seules.
Le montant est de 60 € environ pour une personne et 100 € pour le couple.

Le Conseil Municipal autorise l'achat des paniers et la délibération est approuvée à l'unanimité.

4-2 Jouets de Noël

Monsieur le Maire indique qu'il y a 67 enfants âgés de 0 à 12 ans dans la commune, ils recevront un cadeau d'une valeur comprise entre 25 et 35 €. Tandis que les enfants de 11 à 12 ans recevront des cartes cadeaux d'une valeur allant de 30 à 50 €. L'arbre de Noël organisé par l'AJL aura lieu le 13 décembre après-midi. Il y aura une « boom » avec friandises, jus de fruits et boissons chaudes ainsi que des balades en calèche effectuées par Madame Agnès BUDIN avant l'arrivée du Père Noël.

COMMUNE DE SAINTE EUSOYE

COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal autorise l'achat des cadeaux et la délibération est approuvée à l'unanimité.

4-3 Marché MOE – voirie avec la CCOP

Monsieur le Maire indique que le code de la commande publique offre la possibilité aux acheteurs publics d'avoir recours à des groupements de commandes. Ces groupements ont vocation à rationaliser les achats en permettant des économies d'échelle et à gagner en efficacité en mutualisant les procédures de passation des contrats.

La CCOP propose la création d'un groupement de commande pour une mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de travaux de voirie, et il est proposé au conseil municipal d'adhérer à ce groupement de commande conformément aux dispositions du code de la commande publique et notamment les articles L.2113-6 et suivants.

La CCOP assurera les fonctions de coordonnateur du groupement.

A ce titre, la CCOP procèdera à l'ensemble des opérations de sélection d'un ou de plusieurs cocontractants, ainsi qu'à la notification des marchés, accords-cadres et marchés subséquents. L'exécution technique et financière des marchés, accords-cadres et marchés subséquents sera à la charge des communes.

Les modalités précises d'organisation et de fonctionnement du groupement sont formalisées dans la convention constitutive jointe à la présente délibération.

Une CAO doit être instituée. Elle est composée d'un représentant élu parmi les membres ayant voix délibérative de la commission d'appel d'offres de chaque membre qui dispose d'une commission d'appel d'offres, ou un représentant pour chacun des autres membres du groupement désigné selon les modalités qui leurs sont propres.

Chaque membre du groupement désigne, dans le cadre de la délibération approuvant la présente convention, un membre titulaire ainsi qu'un membre suppléant pour le représenter au sein de la CAO.

La commission d'appel d'offres est présidée par le représentant du coordonnateur du groupement : les représentants de la commune à la CAO seront Madame Doryna FAUCILLE en qualité de titulaire et Monsieur Alexandre DUGROSPREZ en qualité de suppléant.

Le Conseil Municipal approuve la proposition et adopte à l'unanimité la délibération.

4-4 Convention Territoriale Globale avec la CAF

Monsieur le Maire indique que la CCOP, la commune et la CAF souhaitent conclure une Convention Territoriale Globale (CTG) pour formaliser un partenariat plus étendu que la seule compétence Enfance Jeunesse.

Le projet de convention présente les champs d'intervention respectifs et partagés entre les acteurs, les moyens mis en place, les modalités de fonctionnement et de décision. La durée de cette convention est de 5 ans à compter du 01/01/2023.

Le Conseil Municipal approuve le projet de convention et adopte à l'unanimité la délibération.

4-5 Demande de subvention – travaux ancienne mairie

Monsieur le Maire indique que l'ancienne mairie a besoin de gros travaux de rénovation. Ce projet rentre dans le cadre de la rénovation énergétique. Pour cela plusieurs subventions peuvent être demandées. Monsieur le

COMMUNE DE SAINTE EUSOYE

COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Maire indique qu'une subvention sera sollicitée auprès du Département, de l'Etat par le biais de la DETR, du fonds Vert, de la Région.

Le Conseil Municipal approuve le projet, autorise Monsieur le Maire à solliciter les subventions et la délibération est approuvée à l'unanimité.

4-6 Adhésion au COS pour les élus

Le Comité des Œuvres Sociales de l'Oise offre la possibilité aux communes de pouvoir adhérer pour l'ensemble des Conseillers Municipaux. Une cotisation annuelle par élus sera prévue au budget. L'adhésion se fera à partir du 01/01/2024.

Le Conseil Municipal autorise l'adhésion et la délibération est approuvée à l'unanimité.

5- Questions diverses

- 1) Cimetière
Il est proposé d'acheter deux grands pots en terre cuite ainsi qu'un banc
- 2) Commission « Décors de Noël »
Monsieur le Maire félicite les membres de la commission ainsi que Patrick DECREPT pour les nouvelles décorations de Noël venues embellir notre commune.
- 3) Plantations
Les plantations sont terminées
- 4) Aménagement
Il est proposé d'installer une boîte à livres
- 5) Enfouissement
Un chiffrage va être fait pour la place des Tilleuls et Sauveleux, des subventions peuvent être demandées.

COMMUNE DE SAINTE EUSOYE

COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

6- Clôture de la séance

Monsieur DUGROSPREZ remercie les membres du Conseil Municipal pour leur participation active et clôture la séance à 21h00.

Pierre DUGROSPREZ
Maire

Doryna FAUCILLE
1^{re} Adjoint

Alexandre DUGROPREZ
2^{ème} Adjoint

Nicolas VERCRUYSSSE
Excusé

Jean-Marie CRIGNON

Sandrine AVENEL

Hervé GEUDELIN

Lucie MIGEON

Cécile BOURGOIS

Sergine MAILLOT

Cédric MAILLARD